



## Solde de tout compte: commissions restants dues

Par **probe\_old**, le **02/12/2007** à **18:36**

Bonjour,

Suite à démission, j'ai reçu mon solde de tout compte: un chèque, les attestations associées et les reçus à signer. Mais le compte n'y est pas, seul une partie de commissions est incluse dans le montant du chèque.

Quelle est la bonne attitude à adopter ?:

- 1- ne pas encaisser le chèque et contester le montant,
- 2- encaisser le chèque, signer le reçu avec des commentaires et réclamer le restant du.
- 3- autre attitude ?

remarque: j'ai un mail établi par mon responsable établissant le solde de mes commissions ( sur la base de mes affaires réalisées) avant ma démission. Je n'ai dans mon solde de tout compte d'un tiers de cette somme.

Merci pour vos conseils